

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Allez fils, 28 avril [1846]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Allez frères](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote ARCH-FAM-2021-0-0815

Collation 1 p. (68v)

Nature du document Brouillon manuscrit d'une lettre

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Allez fils, 28 avril [1846], Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27626>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 avril 1846](#)

Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)

Destinataire[Allez frères](#)

Lieu de destination2, quai de La Mégisserie, Paris

Description

RésuméSur le compte de la maison Allez. Sur l'expédition par bateau de treize cuisinières : les appareils se trouvent au Gard sur le Canal de la Sambre à l'Oise, le bateau part le 25 avril et arrivera 15 jours ou 3 semaines plus tard ; les marchandises seront débarquées en face des Invalides à Paris ; le prix du transport est de 20 F la tonne. Godin envoie la facture de la vente de ces appareils et informe Allez qu'il expédie par voiture trois grandes cuisinières.

NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 68v.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Transport de marchandises](#)

Lieux cités

- [Canal de la Sambre à l'Oise - Écluse n° 1 dite du Gard](#)
- [Hôtel des Invalides, Paris](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomAllez frères

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieQuincaillerie parisienne fondée en 1815. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1938. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

1846

26 avril

Messieurs les Bourgeoisies des Bouches du Rhône
de nos

je vous prie faire la place des fonds que nous vous
de manquer pour le voyage de Paris et de Bourg
que 26449 Réglement n'ait pas fait connaitre
immédiatement à que ce manque de ce montant il sera fait
comprendre si vous n'avez pas un supplément de fonds
car les fonds sont entièrement chargés de salles dont une
partie a été dépensée dans la confection

Si vous ne faites rien vous même lorsque nous nous
ferez à vous. Mais pour cela il nous faudra que vous
permettez faire appeler de Bourg en faisant immédiatement
de ces fonds quelque chose tout confiance en la place faite
aussitôt notre réponse et facture je vous serai
mon supplément n'ayant pas encore été à mon avantage

à 116 m 6

28 avril

Monsieur Rollay fait à Paris

Votre honnête lettre datée du 24 est mest bien
parvenue me portant un R. de 24 francs au 21 et
de fr. 16 le 20 dont je vous ai fait votre compte pour le débarras
vous le demandez pour le voyage. Néanmoins toutefois que le retard que
permettre pour vous attendre une occasion favorable au transport
que je vous fais faire car ce ne me permet que de 24 heures
que l'assumption de la charge commence.

les 13 dernières que je resterai a ce rapide
soit depuis quelque temps au port de Paris attendant le
bateau qui devrait le prendre je le prends de l'autre
mire a bateau le 23 et vous le recevez sous quinze jours
a 3 semaines. Elle vous servent toutes a bon marché
les invasions sur vous devrez le faire prendre sur invitation du
bateau le pris en fait et de 20 francs le mille kilog
je vous prie à ce sujet faire une expédition de 100 francs a
1149 francs soit n'importe mon avantage

Dans avis de l'autre de votre part je profiterai de ce message
pour la expédier à va 3 premières minutes pour vous permettre de faire
l'arrivée des autres. un millier une soixante kilogrammes sur monsieur
dimension

à 116 m 2 1/2